**ANNEXE V:MODÈLE DE GARANTIE DE PRÉFINANCEMENT**

**<**À compléter avec papier à en-tête de l'institution financière**>**

**À l'attention de**

**<Nom et adresse du pouvoir adjudicateur>**

**ci-après dénommée «le Pouvoir adjudicateur»,**

Objet: Garantie numéro …

Garantie de préfinancement payable au contrat <numéro d'identification du contrat et intitulé> (veuillez indiquer pour toute correspondance le numéro et l’intitulé)

Nous soussignés, <nom et adresse de l’institution financière*>* déclarons irrévocablement par la présente garantir, comme débiteur principal, et non pas seulement comme caution solidaire, pour le compte de **<**nom et adresse du titulaire**>** ci-après dénommé «le titulaire», le paiement au profit du pouvoir adjudicateur de <montant du préfinancement*>***,** représentant le préfinancement du contrat <numéro de contrat et intitulé> conclu entre le titulaire et le pouvoir adjudicateur, et ci-après dénommé «le contrat».

Les paiements sont effectués sur le compte indiqué par le Pouvoir adjudicateur, sans contestation ni procédure judiciaire, dès réception de votre première demande écrite (par lettre recommandée avec accusé de réception), déclarant que le titulaire n'a pas satisfait à une demande de remboursement du préfinancement ou que le contrat a été résilié. Nous ne retarderons pas le paiement et nous ne nous y opposerons pour aucune raison. Nous vous informerons par écrit dès que le paiement aura été effectué.

Nous avons pris bonne note de ce qu’aucun avenant au contrat ne peut soustraire les parties aux obligations découlant de la présente garantie. Nous nous réservons le droit de ne pas être informé des changements liés à ce contrat.

Nous prenons note que la libération de la garantie s'effectuera dans les 45 jours après la délivrance du certificat de la réception provisoire des fournitures [et dans tous les cas au plus tard le (à l’expiration des 18 mois après la période de mise en œuvre du contrat)][[1]](#footnote-1).

La loi applicable à la présente garantie est celle de < nom de l'Etat du pouvoir adjudicateur ou le nom de l'Etat où l’institution financière qui émet la garantie est établie>. Tout litige découlant ou relatif à la présente garantie sera porté devant les tribunaux de <insérer le nom de l'Etat du pouvoir adjudicateur >.

La présente garantie entrera en vigueur et prendra effet à la réception du paiement du préfinancement sur le compte désigné par le Titulaire.

Nom: …………………………… Fonction: …………………

Signature: ……………..

Date: <Date>

1. Insérer cette mention uniquement lorsque cela est requis, par exemple lorsque le droit applicable à la garantie impose une date d’échéance déterminée [↑](#footnote-ref-1)